



CONTACTS COMMUNIQUE DE PRESSE

Mireya Berteau
Relations Publiques
07 61 67 78 65

mireya.bertheau@hoganlovells.com

La digitalisation des cabinets d'avocats d'affaires en France a fortement progressé mais une grande marge de progression demeure d'après une étude récente réalisée par **COM'SG** et **Day One**

COM'SG et Day One publient une étude sur la réalité de la digitalisation des cabinets d'avocats d'affaires en France en 2022.

Paris le 7 mars 2022

En 2017, **COM'SG**, association des Office Managers et secrétaires généraux de cabinets d'avocats d'affaires, et **Day One**, cabinet de conseil en management et organisation dédié aux métiers du Juridique et de la Conformité, avaient mené une étude sur « *Le cabinet d'avocats du futur* » qui avait permis d'appréhender la prise en compte de cette révolution au sein des cabinets d'avocats d'affaires en France. La maturité de 11 pratiques organisationnelles avait été mesurée et il avait été demandé aux Office Managers et Secrétaires Généraux de cabinets d'anticiper la maturité de ces pratiques à 3-5 ans.

L'un des grands enseignements de cette étude avait été que la digitalisation serait à court-moyen terme la pratique qui allait le plus se structurer dans les années à venir. Compte tenu de l'évolution du marché, des cabinets, des outils, il nous a donc semblé pertinent quatre ans après de dresser plus spécifiquement sur la digitalisation un bilan sur la maturité des cabinets d'avocats d'affaires en France.

« Plus que jamais les Office Managers et Secrétaires Généraux sont au cœur du fonctionnement et des transformations de leur cabinet, leur voix pertinente, pragmatique et objective, est donc à écouter avec attention. » remarque Angela Trivisonno, présidente de COMSG. Aussi, les interroger sur la réalité de la digitalisation de leurs cabinets présente l'avantage d'une vision concrète et opérationnelle.

Les membres de COM'SG ont été interrogés sur quatre grands sujets : la maturité et la culture digitale du cabinet ; la digitalisation des processus de gestion et de production ; l'infrastructure et les outils IT des cabinets ; les ressources humaines, financières et organisationnelles allouées à la digitalisation.

Au-delà d'une photo à un instant T de la digitalisation, cette étude se veut un véritable outil de *benchmark* et de prise de décision pour les cabinets mais également une loupe des grandes tendances des cabinets en termes de transformation digitale. **« L'enseignement majeur de cette étude c'est la très forte amélioration des cabinets d'avocats d'affaires en France sur leur digitalisation au cours des 5 dernières années avec notamment un renforcement des ressources dédiées mais surtout la grande marge de progression qui demeure »**, insiste Jérôme Rusak, associé de Day One, qui a piloté cette étude. Au final, un résultat très éclairant qui a permis d'identifier nettement les 10 tendances actuelles au sein des cabinets de toutes tailles et origines :

- Une maturité digitale des cabinets d'avocats d'affaires en progrès mais encore insuffisante
- Les processus de gestion sont davantage digitalisés que les processus de production
- Les plus petits cabinets sont en avance en termes de digitalisation de la production
- 1 cabinet sur 3 a ses données dans le cloud mais la cybersécurité doit se renforcer
- Office 365 devient la norme pour 94% des cabinets
- Le niveau de satisfaction des cabinets sur leur outil métier est très mitigé. Plus les cabinets sont gros, moins les outils ERP ne satisfont leurs attentes. Il existe donc une véritable opportunité pour les éditeurs de renforcer leurs positionnements en répondant notamment aux deux prérequis que sont l'intuitivité et la fiabilité.
- 4 cabinets sur 5 externalisent tout ou partie des SI
- Les cabinets renforcent leurs ressources sur le digital : création de structures innovation Adhoc, recrutement de fonctions dédiées (ex : digital manager) ou de commission dédiées...
- En moyenne, une ressource IT gère un peu plus de 30 avocats quelle que soit la taille du cabinet tant en termes de support, de déploiement que de projets.
- Le % du chiffre d'affaires alloué au budget IT est également remarquablement homogène dans les cabinets d'avocats de moins de 100 avocats ou de plus de 100 avocats (2% en moyenne)

Day One remercie l'ensemble des membres de l'association COM'SG pour leur implication et leur contribution à cette étude et tout particulièrement Angela Trivisonno, Présidente de COM'SG pour son enthousiasme et son support et les membres du bureau de COM'SG qui ont été moteurs dans ce projet : Karima Ben Saïd (Gide Loyrette Nouel), Mireya Berteau (Hogan Lovells), Thierry Carlier (DS Avocats), Guillaume Limouzi (Lamy Lexel), Idriss Saada (Franklin avocats) et Sonia Mohcini (D4 Avocats).

A propos de COM'SG

COM'SG a vocation à être un espace d'échanges et de partage d'expérience. Les fonctions d'administration, de gestion, de développement, d'organisation dans les cabinets d'avocats et cabinets de services professionnels n'ont cessé de se professionnaliser. COM'SG a accompagné cette évolution en regroupant les femmes et les hommes qui exercent ces responsabilités. Le Cercle rassemble aujourd'hui des professionnels issus de 150 cabinets d'avocats parisiens et de province et représente plus de 7500 avocats et 5000 salariés.

Les membres de COMS'G, représentants de cabinets de taille et de profils divers, se réunissent, travaillent et échangent ensemble autour de leurs problématiques et projets communs.